

Se raccorder au réseau de chaleur public de la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées

Au titre de son Plan Action Climat, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a inscrit le développement des réseaux de chaleur comme outil de contribution aux objectifs de lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre d'une concession de service public, ENGIE Cofely et la Banque des Territoires se sont associés pour développer un projet vertueux aussi bien sur le plan environnemental que social et économique.



UN OUTIL CONCRET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Avec 76% des besoins thermiques produits à partir d'énergies locales et renouvelables, le réseau de chaleur permettra d'économiser annuellement **20 000 tonnes de CO₂** par rapport à une énergie fossile, soit 520 000 tonnes durant les 26 ans de la concession de service public.

Le réseau bénéficiera de la chaleur actuellement non valorisée issue de l'incinérateur de Lescar.

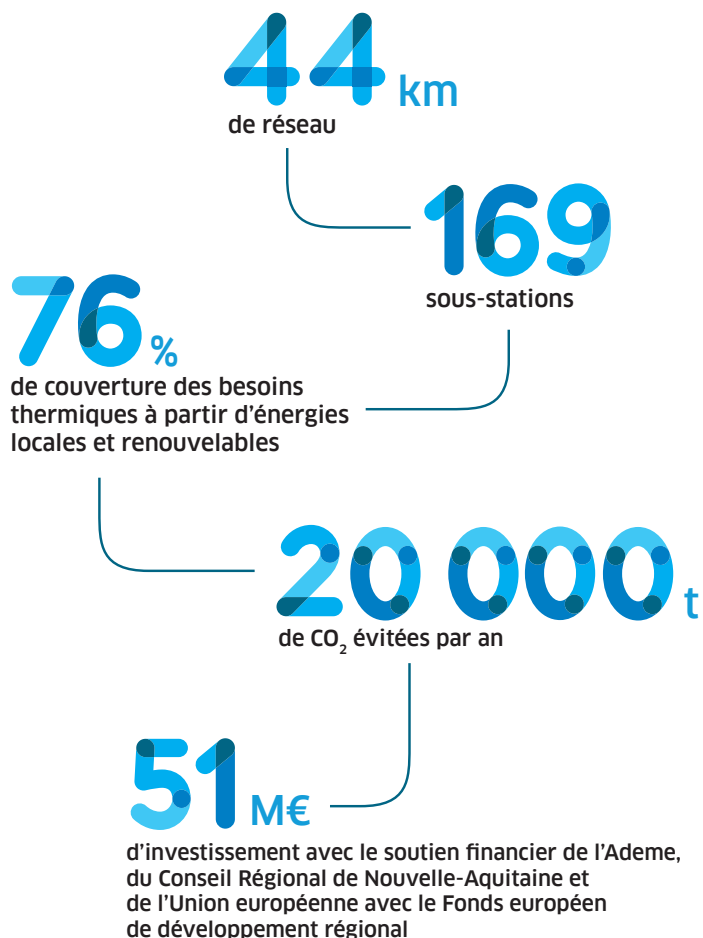
Ce mix énergétique sera complété par une autre énergie locale et renouvelable :

- soit de la géothermie avec le projet situé à Lons,
- soit du bois énergie sur le même site.

Enfin, **une chaufferie gaz** située sur le site de l'UPPA interviendra en appoint en cas de rigueur climatique ou en secours lors des phases de maintenance sur la chaufferie située à Lons.

Sur le plan économique, le taux de couverture des besoins à partir d'ENR permettra aux abonnés de bénéficier d'une **TVA réduite à 5,5% sur leurs consommations énergétiques**. Par ailleurs, les ENR utilisées dans le mix énergétique garantissent une **plus grande stabilité du coût** de la chaleur dans la durée par rapport à la volatilité du cours des énergies fossiles.

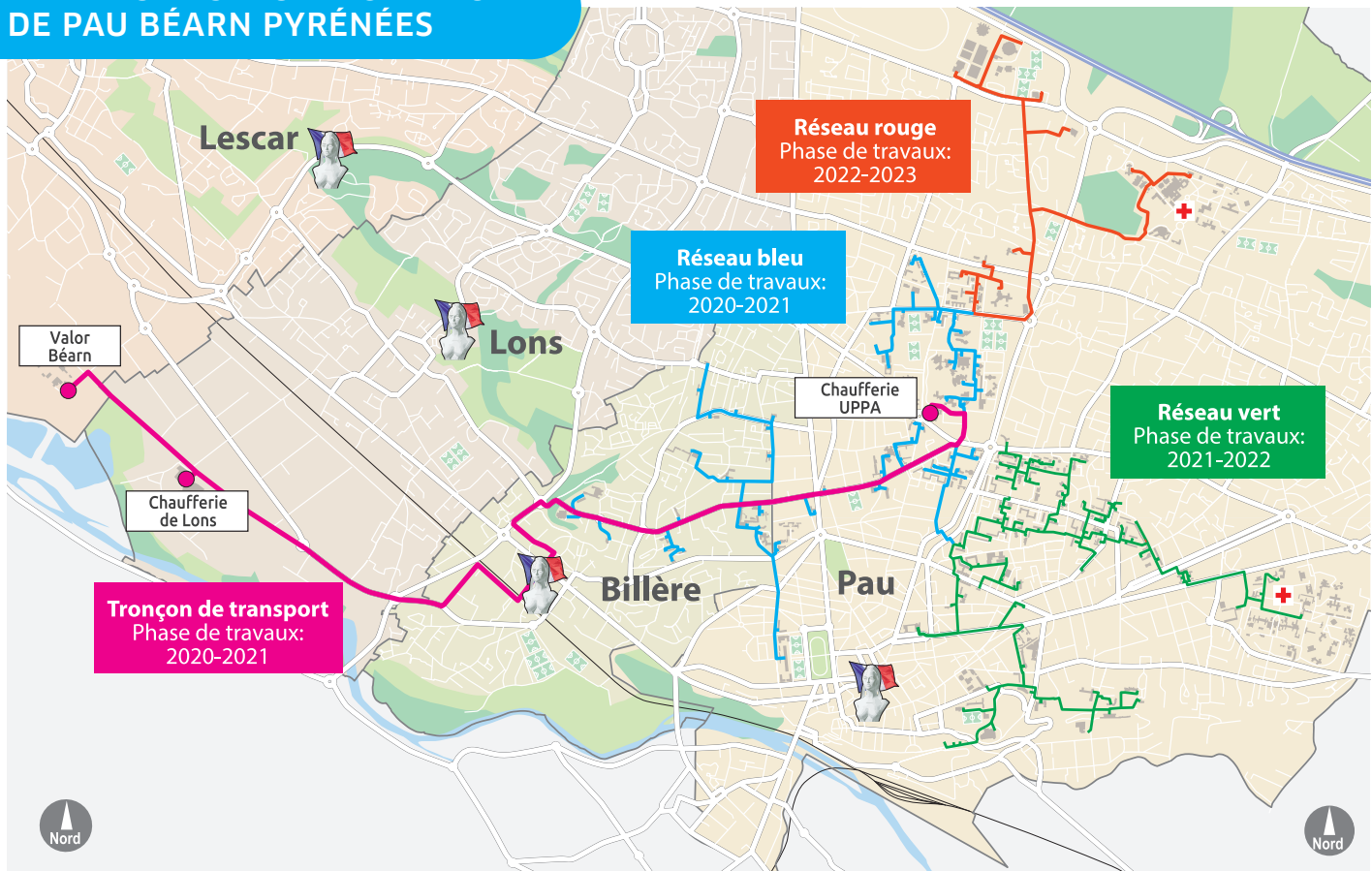
La dimension sociétale est totalement intégrée dans le projet de la Communauté d'Agglomération. Ainsi, de multiples actions dans la durée seront mises en place afin de **promouvoir l'emploi et la formation** avec des engagements concrets d'insertion.



La Nouvelle Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



PLAN DU RÉSEAU DE CHALEUR DE PAU BÉARN PYRÉNÉES



Chaufferie sur le site de l'UPPA



CONDITIONS TARIFAIRES DE RACCORDEMENT

Les bâtiments existants du programme de raccordement initial de 169 sous-stations n'ont aucun frais de raccordement à leur charge.

Pour les autres bâtiments, des frais de raccordement seront facturés selon un barème négocié au plus juste.

TARIFS DE LA CHALEUR

Le tarif de la chaleur pour l'utilisateur dépendra du mix énergétique final selon l'aboutissement du projet géothermique à Lons ou à défaut, du recours au bois énergie. Le tarif est composé :

- d'un élément R1 proportionnel à la consommation d'énergie
- d'un élément R2 fixe proportionnel à la puissance souscrite et représentant le prix associé :
 - aux charges énergétiques fixes du réseau,
 - à la conduite et l'entretien des installations,
 - au gros renouvellement des équipements,
 - au financement des installations.

Le tableau ci-dessous indique le coût global de l'énergie, selon des indicateurs souvent utilisés pour comparer les prix de différents réseaux de chaleur ou autres énergies.

Type de production	R1 (€ HT/MWh)	R2 (€ HT/kW)
Avec un mix Géothermie	36,47 €	51,99 €
Avec un mix Bois énergie	33,74 €	57,22 €

Octobre 2019 comport



La Nouvelle Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

